

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE COURMANGOUX

Convocation et Affichage : 18 janvier 2013

Présents : Mme MORNAY Mireille - M. GAILLARD Jean-Claude - M. GAILLARD Michel
M. TOURNIER Hervé - M. BENARD Serge - M. CHORRIER COLLET Sébastien – M. GURET Gérard
M. TOURNIER Michel - Mme Patricia GIROUD

Absent : M. NEYRET Matthieu

Présidente : Mireille MORNAY - Secrétaire de séance : M. Michel GAILLARD

1. APPROBATION COMPTE-RENDU DE CONSEIL DU 14 DECEMBRE 2012

Le compte-rendu est approuvé.

2. RENOUVELLEMENT D'ADHESION A LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

La SPA propose ses services pour assurer nos obligations de fourrière animale prévues aux articles L211-24 et suivants du Code Rural.

2 formules de convention sont proposées :

- Convention simple à 0.28€ par an et par habitant, se limitant à l'accueil et à la garde pendant les délais légaux, des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire communal soit 144.76€.
- Convention complète à 0.33€ par an et par habitant incluant la capture et le transport des animaux soit 170.61€.

En 2012, nous avons choisi la convention complète. La convention complète est renouvelée au 01 01 2013.

3. MODIFICATION DELIBERATION TARIFS LOCATION SALLES COMMUNALES**DELIB 1301 2502 : TARIFS LOCATION SALLE COMMUNALE**

Madame le Maire expose qu'il y a lieu de reprendre la délibération de location des salles communales, pour rectifications des libellés, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2013 :

Pour la salle des fêtes :

Aux associations ou sociétés locales et de la CCTER		1 ^{er} jour	Jour suivant	Pour 2 jours
	Salle seule	46 €	23 €	69 €
	Cuisine	16 €	8 €	24 €
	Lave-vaisselle	16 €	16 €	32 €
	Chauffage	55 €	55 €	110 €
	Branchement d'un groupe frigorifique	16 €	16 €	32 €
Habitants de la commune	Salle seule	77 €	39 €	116 €
	Cuisine	46 €	23 €	69 €
	Lave-vaisselle	16 €	16 €	32 €
	Chauffage	55 €	55 €	110 €

	Branchement d'un groupe frigorifique	16 €	16 €	32 €
Personnes extérieures à la commune de COURMANGOUX	Salle seule	153 €	77€	230 €
	Cuisine	77 €	39 €	116 €
	Lave-vaisselle	16 €	16 €	32 €
	Branchement d'un groupe frigorifique	16 €	16 €	32 €
	Chauffage	55 €	55 €	110 €
CAUTION pour tous les locataires				153 €

CONDITIONS PARTICULIERES : 1 chèque de caution de 153€ pour chaque location au nom du Trésor Public + attestation d'assurance RC valide à la date de location. Nettoyage complet de la salle et matériel et produits d'entretien à la charge du locataire.

Pour la salle Piquet :

		1 ^{er} jour	Jour suivant	Pour 2 jours
Aux associations ou sociétés locales et de la CCTER	Salle	23 €	12 €	35 €
Extérieurs de la commune	Salle	39 €	20 €	59 €
Habitants de la commune	Salle	31 €	16 €	47 €
CAUTION :				77 €

CONDITIONS PARTICULIERES : 1 chèque de caution de 77 € pour chaque location au nom du Trésor Public + attestation d'assurance RC valide à la date de location. Nettoyage complet de la salle et matériel, produits d'entretien et gaz à la charge du locataire.
L'électricité est payable en sus au prix du kw réel consommé à 0.15 €/kw.

Pour le chapiteau (quel que soit le nombre de jours, maximum 1 semaine de suite) :
Loué uniquement aux associations locales ou aux habitants de la commune de COURMANGOUX.

Aux associations ou sociétés locales	Chapiteau	50 €
Habitants de la commune	Chapiteau	60 €

CONDITIONS PARTICULIERES : 1 chèque de caution de 200 € pour chaque location au nom du Trésor Public + attestation d'assurance RC valide à la date de location.
Les associations, dont le siège social est domicilié à COURMANGOUX, bénéficient, chaque année, d'une location gratuite, au choix, du chapiteau ou de l'une des deux salles.

4. ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- Continuité du PLU : Préavis sur le PLU en attente de retour semaine 05 par la DDT et le SCOT.
- Epandage des boues : coût de l'étude et du suivi agronomique 9000€ TTC (Curage des lagunes : En 2014)
- Aire de jeux à Chevignat 16000€ HT avec une subvention de 50 % : devis supplémentaire à demander.

- Carrefour Chemin du plan d'eau et chemin piétonnier entre Roissiat et Chevignat pour 90000 € TTC y compris la voirie communautaire (subvention de 7600€ au titre des amendes de police).
- Mise aux normes électriques de l'église : devis BARBET de 2012 de 6000€.
- Mise en accessibilité de la mairie (2014) : RV est pris avec l'ATESAT le vendredi 1^{er} février à 9h. prévoir le coût de l'étude sur 2013.
- Mesure d'économie d'énergie sur l'éclairage public.
- Changement de l'épareuse.
- Travaux au Candi pour de l'isolation
- Rappel des travaux prévus mais non réalisés en 2012 :
 - o WC de Roissiat : estimation de 7600 € (matériaux uniquement) par B. CONVERT.
 - o Construction auvent contre le garage communal : 27 772.44 € TTC
 - o Construction abri bus contre la cure : 5161.34 € TTC.

5. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

BULLETIN MUNICIPAL : Distribution semaine 6

AUTORISATION : Demande de délibération pour autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Le conseil donne son accord.

ENCAISSEMENT REGLEMENT : Encaissement chèque Groupama de 2338.59€ pour réparation vitraux.

VISITE DE SAFEGE – MAITRE D'ŒUVRE DU S.I.E.A. – FIBRE OPTIQUE

Information sur le prépiquetage de l'artère Bény-Treffort le long de la RD118 et sur la VC1.

Notaire : Signature renouvellement bail du Candi le 28 janvier 2013 chez Me Thollon.

Urbanisme : Information est donnée sur 4 demandes de permis de construire à Chevignat pour changement de destination de pièces intérieures avec ouverture.

Point sur le recensement : Hervé Tournier informe que le tiers du recensement est effectué à ce jour.

Prochaine réunion communautaire à Courmangoux à la salle des fêtes le 26 février 2013 à 20h.

Prochaine réunion conseil municipal vendredi 22 février 2013 à 20 h.